

Feuille de route sociale : le Medef vigilant et constructif

Publié le 7 juin 2017

Le gouvernement a présenté aujourd'hui les orientations et le calendrier des réformes sociales qu'il souhaite engager.

Pour **Pierre Gattaz, président du Medef** : « *Nous entrons dans une nouvelle phase de la discussion sociale au cours de laquelle les partenaires sociaux sont appelés à construire ensemble des solutions pour lutter contre le chômage. C'est, depuis mon élection au Medef, mon idée fixe : relancer une dynamique de création d'emplois. L'ensemble des solutions que nous pouvons imaginer pour redonner plus de flexibilité aux employeurs tout en renforçant l'employabilité des salariés doivent être maintenant mises en place. Cela fait des mois qu'on en discute. Le Medef prendra toutes ses responsabilités et sera un partenaire vigilant et constructif pour que les réformes structurelles dont nous avons tant besoin voient le jour rapidement. Elles doivent être destinées aux PME et TPE, donc simples à mettre en œuvre. Ainsi, les dispositifs de pénibilité et du prélèvement à la source doivent être revus rapidement.* »

Le Medef restera extrêmement vigilant dans la phase de concertation qui va s'ouvrir pour que les mesures proposées gardent leur ambition initiale pour avoir un effet réel sur le fonctionnement du marché du travail.

Les premières pistes de travail proposées par le gouvernement sont intéressantes mais elles doivent être précisées. Elles articulent assurance-chômage, formation professionnelle et code du travail, lien déterminant pour construire une réforme cohérente. Car c'est bien d'un nouveau pacte social dont nous avons besoin, pacte dans lequel la confiance doit être l'élément essentiel.

Le Medef sera particulièrement vigilant, notamment sur trois points structurels pour retrouver cette confiance :

- la simplification du compte pénibilité : il faut que les TPE et les PME puissent l'appliquer simplement et sans coût supplémentaire. Le dispositif actuel est impraticable et doit être revu complètement ;
- la mise en place d'une instance unique de représentation du personnel permettant un véritable dialogue et des négociations dans l'entreprise ;
- la priorité donnée aux discussions au sein de l'entreprise pour produire la norme sociale en gardant un rôle important pour les branches.

Le Medef participera évidemment à l'ensemble de ces travaux et de ces rencontres permettant de rapidement modifier la donne. Il y a urgence.